

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: SCA/2/21 (5)

La Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l’EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés présente ses compliments aux représentants permanents des États Membres et aux observateurs permanents des États non-membres auprès des Nations Unies et souhaite les informer de ce qui suit :

Le 31/01/2021, les entrées ci-après de la liste des personnes et entités visées par le gel des avoirs, l’interdiction de voyager et l’embargo sur les armes prévus au paragraphe 1 de la résolution [2368 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité ont été modifiées à la suite de l’examen annuel de 2019 effectué en application du paragraphe 86 de la résolution [2368 \(2017\)](#).

Les modifications techniques suivantes ont été apportées à toutes les entrées ci-après :

a) Dans le champ « **Date d’inscription** », du texte a été ajouté/supprimé comme suit : 24 nov. 2020.

b) Dans le champ « **Renseignements divers** », du texte a été ajouté/supprimé comme suit : L’examen effectué conformément à la résolution [2368 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité a pris fin le 24 novembre 2020.

LISTE DES ENTRÉES MODIFIÉES

1. QDi.006
2. QDi.012
3. QDi.015

4. QDi.029
5. QDi.057
6. QDi.126
7. QDi.135
8. QDi.141
9. QDi.150
10. QDi.154
11. QDi.155
12. QDi.184
13. QDi.208
14. QDi.217
15. QDi.219
16. QDi.222
17. QDi.223
18. QDi.226
19. QDi.244
20. QDi.251
21. QDi.268
22. QDi.282
23. QDi.292
24. QDi.293
25. QDi.295
26. QDi.299
27. QDi.296
28. QDi.298
29. QDi.328
30. QDi.333
31. QDi.338
32. QDi.343
33. QDi.344
34. QDi.345
35. QDi.348
36. QDi.349
37. QDi.350
38. QDi.355
39. QDi.356
40. QDi.357
41. QDi.358
42. QDi.359
43. QDi.360
44. QDi.363
45. QDi.364
46. QDi.365
47. QDi.367
48. QDi.368
49. QDi.371
50. QDi.372
51. QDi.336

- 52. QDi.377
- 53. QDe.001
- 54. QDe.002
- 55. QDe.003
- 56. QDe.004
- 57. QDe.006
- 58. QDe.007
- 59. QDe.008
- 60. QDe.010
- 61. QDe.011
- 62. QDe.012
- 63. QDe.014
- 64. QDe.019
- 65. QDe.021
- 66. QDe.070
- 67. QDe.088
- 68. QDe.089
- 69. QDe.090
- 70. QDe.092
- 71. QDe.098
- 72. QDe.100
- 73. QDe.101
- 74. QDe.104
- 75. QDe.106
- 76. QDe.108
- 77. QDe.109
- 78. QDe.110
- 79. QDe.111
- 80. QDe.112
- 81. QDe.113
- 82. QDe.114
- 83. QDe.115
- 84. QDe.116
- 85. QDe.118
- 86. QDe.119
- 87. QDe.130
- 88. QDe.131
- 89. QDe.132
- 90. QDe.147
- 91. QDe.148
- 92. QDe.151

Les noms des personnes et entités inscrites sur la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida, en application d'une décision de celui-ci, sont publiés à la rubrique « Communiqués de presse » du site Web du Comité, à l'adresse

<https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/press-releases>.

Pour obtenir la version la plus récente de la Liste, les États Membres sont invités à consulter régulièrement le site Web du Comité à l'adresse suivante : https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list. La Liste relative aux sanctions est disponible aux formats HTML, PDF et XML et est régulièrement mise à jour à partir des informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales et régionales.

La Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est également mise à jour chaque fois que des modifications sont apportées à la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida. La version la plus récente de la Liste récapitulative peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/un-sc-consolidated-list>.

Conformément au paragraphe 19 de la résolution 1526 (2004), le Secrétariat envoie automatiquement les mises à jour de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida aux États et aux organisations régionales et sous-régionales par courriel, peu après leur affichage sur le site Web du Comité. Les États Membres sont invités à communiquer au Secrétariat toute information nouvelle ou mise à jour à ce sujet en adressant un courriel à SC-1267-Committee@un.org. Le Comité encourage tous les États à diffuser ces mises à jour de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida par courriel, image écran ou affichage sur le Web.

Le 23 février 2021